



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les
représentant.e.s du corps professoral
des étudiant.e.s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2013-2014 aura lieu le

Jeudi 13 mars 2014 de 15h15 à 18h00

Bâtiment Géopolis – salle 2227

***Précision :** Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. Le Doyen propose que les points 7 et 8 de l'ordre du jour soient traités à huis clos.*

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès verbal de la séance du 23.01.2014 (annexe)**
- 3. Communications :**
 - a. Du Décanat**
 - b. Des autres corps**
- 4. Budget 2015 (annexes)**
 - a. Budget DIHSR**
 - b. Budget SSP**
- 5. Commissions permanentes (annexe) :**
 - a. Commission de la recherche : Election du représentant du CI**
 - b. Composition de la commission de planification : Préavis**
 - c. Comité du DIHSR : Information**
- 6. Modification du Règlement des instituts (annexe)**
- 7. Rapports des commissions de présentation (annexes) :**

- a. pour le poste de MA-MER en psychologie du vieillissement
 - b. pour le poste de PO en anthropologie culturelle et sociales
 - c. pour le poste de PAST en PTC ou PAS en politiques de régulation (SPAN)
- 8. Nomination de Mme Anke Tresch comme professeure assistante boursière FNS à l'IEPI (annexes)**
- 9. Modification de Règlements Etudiants :**
- a. **Modification des conditions de réussite en psychologie (annexes)**
 - i. **Modification du Règlement sur le bachelor en psychologie**
 - ii. **Modification du Règlement sur le master en psychologie**
 - b. **Modification du Règlement sur le master en politique et management publics (PMP) (annexe)**
 - c. **Modification du Règlement du Master en sciences et pratiques de l'éducation (MASPE) (annexes)**
- 10. Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté

Prof Fabien Ohl

Lausanne, le 10.03.2014